

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 25 mars (25/03/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 mars, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

Madame LOPEZ est nommée secrétaire de séance.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTION

25 – 25 mars 2021

### ***25. Politique de la ville – programmation 2021 – financement de projets associatifs***

Rapporteur : Madame MATALA.

**Vu** la loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014,

**Vu** la signature du contrat de ville du 10 juillet 2015,

**Considérant** que la programmation 2021 représente pour la Ville de Moissac un engagement financier de 101 550 € euros.

**Considérant** que les actions retenues bénéficient par ailleurs de co financements (Etat, CAF, Conseil Départemental, Communauté de Communes) dans le cadre de leurs compétences propres et conformément aux axes stratégiques et opérationnels du contrat de ville 2015/2022.

**Considérant** que pour chaque action financée par la Ville de Moissac, l'association promotrice du projet fait parvenir à la collectivité et aux services de l'Etat, un bilan des actions réalisées avant le 30 juin de l'année suivante (CERFA N°15059-02).

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** l'attribution de subventions à diverses associations ayant vocation à agir sur les territoires prioritaires au titre de la politique de la ville, pour un montant de 61 550 € selon la répartition suivante :

- Subventions cohésion sociale : 50 350 €
- Subventions emploi et développement économique : 10 200 €
- Subventions cadre de vie et renouvellement urbain : 1 000 €

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention à hauteur de 40 000 € dans le cadre de la subvention d'équilibre du CCAS pour les actions spécifiques au titre de la politique de la ville selon la répartition suivante :

- Programme de Réussite Educative (PRE) : 25 000 €
- Bourse au Permis : 5 000 €
- Service d'Accompagnement Social à la Mobilité (SASM) : 10 000 €

**ACTIONS TERRITORIALISEES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES**

**PILIER COHESION SOCIALE**

CCAS	Programme de Réussite Educative (PRE)	25 000 €
AFTRAM	Accompagnement à la scolarité	9 000 €
CROIX ROUGE	Accompagnement de personnes vulnérables et/ou isolées au travers d'actions favorisant le lien social et promouvant une meilleure alimentation	2 000 €
EPICE 82	Permanence d'accueil et d'accompagnement de proximité	5 000 €
LA MAISON DES ADOS	Espace accueil et écoute jeunes et parents	2 000 €
LE NOUVEL AMPHI	Animations Intergénérationnelles petites Vacances scolaires	500 €
TOUR DE JEU	Ludothèque géante	2 800 €
REEL	Sur le chemin des livres et des rencontres	1 000 €
MAJ	Faire et Innover pour une jeunesse investie dans sa ville	10 000 €
ASSOCIATION PLEIN VENT	Animation de quartiers	5 000 €
UNION SUCREE	Moissac Locavore	2 000 €
UFOLEP	Mise en Place de formations PSC1 pour les personnes résidant en QPV	1 500 €
CONFLUENCES FOOTBALL CLUB	Favoriser l'insertion sociale par la pratique du football, des enfants et de leur famille, qu'ils soient primo-arrivants ou issus de familles défavorisées	7 550 €
UFOLEP	Le sport vecteur de cohésion sociale	1 000 €
CIDFF	Renforcer l'accès aux droits des publics des publics fragiles qui résident en QPV de Moissac	1 000 €

**PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

BOUGER POUR S'EN SORTIR	En mouvement vers l'emploi	6 000 €
CCAS	Bourse au permis de conduire	5 000 €
CIDFF	Insertion professionnelle des femmes	1 000 €
JOB IRL	Accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires de Moissac dans la découverte du monde professionnel	1 200 €
MFR	Plan d'Investissement dans les Compétences (Prépa apprentissage / Dispositif 100% inclusion)	2 000 €

**PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

MONTAUBAN SERVICES	Plateforme solidaire d'aide à la mobilité	1 500 €
CCAS	Service d'Accompagnement Social Mobilité	10 000 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents en relation avec la présente délibération.

**DIT** que cette dépense sera effectuée à partir de crédits prévus à cet effet au budget de 2021 de la Commune de Moissac.

Pour copie conforme

Moissac le 30 mars 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :